

**Association
des secrétaires et caissiers
communaux
du canton de Fribourg**



**Rapport sur l'année
2014/2015**

**Assemblée des délégués 2015
- 26 juin, Bulle -**

Préambule

A la suite de la dernière Assemblée des délégués du 5 juin 2014, à Ependes, **le comité s'est réuni à 2 reprises**. L'année 2014/15 a été marquée par le suivi de différents dossiers roulants et pour des défis à venir, comme les élections d'automne 2015 par exemple.

Prises de position

Projets de lois

Le comité a été consulté sur les objets suivants mais n'a pas eu à engager l'avis des sections de district, puisqu'il n'a fait qu'accuser réception sans remarque :

- Avant-projet d'ordonnance modifiant le Règlement d'exécution de la loi sur les communes (adaptations à la révision générale du 7 octobre 2014)
- Avant-projet de l'ordonnance sur la communication en cas d'événement extraordinaire
- Avant-projet d'ordonnance indiquant le nom des communes et leur rattachement aux districts administratifs (ONCD)
- Avant-projet de loi modifiant la loi sur les communes (vote électronique au conseil général)

Contrôle des habitants

HarmPers : harmonisation des registres

Ce projet, lancé par l'Etat en 2006, est dans sa phase de roulage constant. Les envois des fichiers de type « eCH » par le Contrôles des habitants ont pris leur rythme de croisière.

Guide du contrôle des habitants

La « bible » du contrôle des habitants a été mis à jour en 2014. Le lien pour le télécharger sur le web est le suivant : http://www.fr.ch/spomi/fr/pub/harmonisation_des_registres.htm

Guide du préposé au rôle électoral

Le dossier a été bouclé puisque le guide est téléchargeable sur les sites des Préfectures (lien pour accéder aux sites web : <https://www.fr.ch/diaf/fr/pub/prefectures.htm>). Un grand merci est adressé aux personnes qui se sont investis dans l'objectif que s'est fixé Nicolas Wolleb pour ce dossier, en partenariat avec les préfectures. Il s'agit de Joël Bourqui, Marie-Claude Seydoux, Véronique Mooser, Martial Berset, Andrea Portmann et Florence Genoud Bailat.

Nouveau droit de protection de l'adulte et de l'enfant

La nouvelle réglementation en la matière, entrée en vigueur au 1.1.2013, engendre un problème au niveau des informations indispensables qui doivent parvenir aux communes, respectivement aux Contrôles des habitants de la part des Justice de Paix, pour la gestion de la base de données des habitants. En 2014, nous avons abordé la Conférence des Juges de Paix et nous déplorons, qu'à ce jour, 2 ans plus tard, ladite Conférence ne daigne pas nous apporter sa réponse, malgré nos relances.

Finance communale

MCH2 : nouveau modèle de comptabilité harmonisé

Les travaux du groupe de travail mis en place par le Service des communes se sont terminés le 8 avril 2014. Pour rappel, notre comité y était représenté par Chantal Vasta et Christophe Uldry pour apporter et défendre les aspects du terrain. La suite des travaux revient au Comité de Pilotage qui a été constitué. Le projet devrait sérieusement toucher les communes en 2018 seulement.

Autres dossiers

SyGEV : système de gestion des élections et votations

Durant l'année 2014, le travail du groupe constitué par Chancellerie, avec la participation de représentants des communes et des préfectures notamment, a effectivement débuté. Des séances, à un rythme soutenu, se sont succédées tout au long de l'année. L'ACSC s'était précédemment et plusieurs fois inquiétée du développement de cette solution informatique, afin de ne pas revivre la situation inconfortable de VOTELCOM. Aujourd'hui, cinq mois avant le jour J de l'utilisation du programme, celui-ci n'est pas encore impeccable. Un grand merci aux professionnels des communes qui ont donné, donne ou donneront de leur temps pour ce projet. L'ACSC attend un résultat sans nuage pour l'utilisation du 18 octobre 2015, date du scrutin des élections cantonales et fédérales.

HarmBat : harmonisation des bâtiments et logements

Les communes sont représentées dans ce projet mené par le Canton ; voici le détail du comité de projet (COPRO) :

- Chef de projet métier, Président, SeCA – Frédéric Stempfeli
- RPC, SeCA - M. Häussler,
- Représentant(s) des Préfectures – Didier Carrard et Sarah Devaud
- Représentants des communes ; Stefan Portmann (Morat) et Alexandre Goncalves (Châtel-St-Denis)
- Représentant de la SIA
- Représentant de l'AFMC
- ECAB
- SEn – Martin Descloux
CDN – Marco Schwab
- CC SIT – Grandgirard Vincent

Un grand merci à Messieurs Portmann et Goncalves pour leur implication dans ce dossier.

Perfectionnement

Formation intercantonale de cadre en administration communale

La remise des diplômes a eu lieu au début février à Yverdon-les-bains. La session 2015/2016 a débuté et compte 32 participants, dont 7 Fribourgeois-es sur les 7 cantons romands. On constate que l'intérêt pour la formation et le perfectionnement se poursuit.

Un nouveau module pour l'obtention d'un **certificat de spécialiste en office de la population / contrôle des habitants** a vu le jour. Sa mise sur pied a été possible par le travail conséquent des Associations professionnelles et de la commission FR2C. Ce cours sera dispensé pour la première fois de janvier à juin 2016. Il traite les sujets suivants :

- rôle et fonctions du contrôle des habitants dans les systèmes fédéraux et cantonaux : cartographie, acteurs, bases légales, enjeux et perspectives
- tenue des registres, connaissances des outils et documents, applications des événements aux registres, cyberadministration, protection de données, archivage
- accueil : processus-type, communication et approche multiculturelle, délivrance de documents, information, gestion des risques et des conflits
- police des étrangers : permis délivrés, statuts, documents
- décisions, dénonciation et recours, informations et statistique

Toutes les informations utiles figurent sur le site Internet d'Avenir Formation, page <http://www.avenirformation.ch/fr/Gestion-RH/Secretariat-et-administration/Certificat-de-specialiste-en-office-de-la-population-Contrôle-des-habitants.html> (y compris inscription en ligne).

Conclusion

Le comité cantonal demeure attentif : il se manifeste auprès des chefs de projets pour faire valoir les intérêts des praticiens des communes ; il prend contact avec l'ACF pour partager son point de vue et s'assurer que la voie des communes est représentée dans les divers dossiers cantonaux qui ont une influence sur les communes. Les collaborations s'intensifient entre Canton, Préfecture et Communes.

Nous avons pris, au fil du temps, une bonne habitude : celle de communiquer. Le chemin est parfois long et parsemé d'embûches ; les discussions peuvent être animées en raison de points de vue différents pour définir la solution finale. Le comité poursuit toujours le but d'harmoniser les pratiques, de les professionnaliser et de simplifier les processus de travail.

Pour terminer ce rapport annuel, je ne veux pas oublier de **remercier** toutes les personnes du terrain qui donne de leur temps pour nos métiers de l'Administration communale, les Conseils communaux qui approuvent l'engagement de leur personnel dans ces processus, les sections de district pour entretenir le contact entre les praticiens et l'organisation d'ateliers divers. Mais aussi les chefs de projet, les Préfectures et les Services ou Directions cantonaux avec qui nous sommes appelés à collaborer. Et enfin, un chaleureux **merci** aux membres du comité cantonal pour leur engagement de tous les instants.



Broc, le 26 juin 2015

**Anette Leuzinger,
Présidente ACSC**

Coordonnées utiles

Le Comité cantonal

Anette Leuzinger, Présidente
026 921 80 10
commune@broc.ch

Valérie Maillard, Vice-Présidente
026 477 93 00
admin@cottens-fr.ch

Chantal Vasta, Secrétaire
026 948 22 12
chantal.vasta@chatel-st-denis.ch

Christophe Burri, Caissier
026 662 46 46
christophe.burri@bluewin.ch

Sophie Progin, Membre
021 909 59 57
finances@ursy.ch

Adresse de l'Association

**Association des secrétaires et
caissiers communaux
du canton de Fribourg**
p.a. Administration communale
Bourg de l'Auge 9
1636 Broc

Et encore plus sur...

www.acsc-fr.ch